NUMÉRO 54
2021

MÉRIBEL
cœur des 3 vallées

À CŒUR OUVERT

LES ALLUES

La **LETTRE D'INFORMATION** de la commune des **ALLUES**

NUMÉRO SPÉCIAL

Budget 2021

Investir et soutenir l'attractivité du territoire : les détails du budget communal

ÉDITO

Qu'il s'agisse du budget de la Commune, du Parc olympique, de Méribel Tourisme, du CCAS… la crise sanitaire continue d'impacter notre quotidien.

Si d'importants efforts ont été réalisés pour limiter nos dépenses, beaucoup d'incertitudes persistent sur nos recettes. C'est pourquoi nous nous mobilisons également pour bénéficier de subventions dans le cadre du Plan national « France Relance » mis en place par le Gouvernement.

Heureusement, notre commune est solide et peut se prévaloir d'une gestion responsable permettant de conserver les mêmes taux d'imposition directs depuis 2014.

Une saison blanche s'achève avec les conséquences économiques qui en découlent. Je profite de ces quelques lignes pour saluer les services communaux ainsi que l'ensemble des acteurs de la vallée pour leur implication durant cet hiver, malgré un contexte difficile pour tous.

Le Maire,
Thierry Monin

ENJEUX ET CONTRAINTES AU CŒUR DU DÉBAT

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Les collectivités ont l'obligation d'organiser un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), moment clé du processus de préparation budgétaire qui se tient dans les deux mois avant l'examen du budget primitif de l'année à venir.

L'objectif ? Projeter la commune sur plusieurs années, débattre des politiques publiques conduites et évoquer les futurs projets à mener. Le DOB présente aussi les contraintes et marges de manœuvre de la commune.

En 2021, il s'inscrit à nouveau dans un contexte inédit : la poursuite de la crise du coronavirus, qui induit notamment une baisse historique des recettes de la collectivité.

Sur la base de ces éléments, les élus déterminent les priorités budgétaires pour l'année à venir. Ce débat, qui s'est tenu le 23 février dernier, donne lieu à la rédaction d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), accessible à l'ensemble des administrés. Il traduit le souci de transparence du service public.

Consulter le DOB 2021 :
www.mairiedesallues.fr > La Mairie
> Rapport d'Orientation Budgétaire

Rétrospective - Budget 2020

FONCTIONNEMENT : ASSURER LE QUOTIDIEN

Recettes de fonctionnement

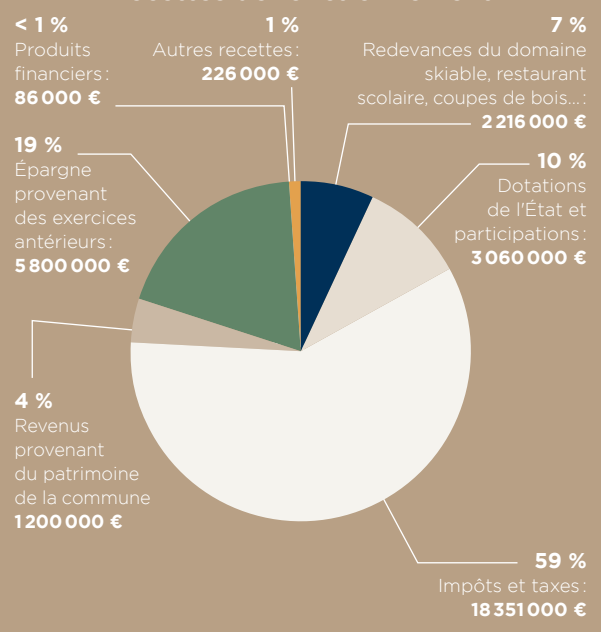

Dépenses de fonctionnement

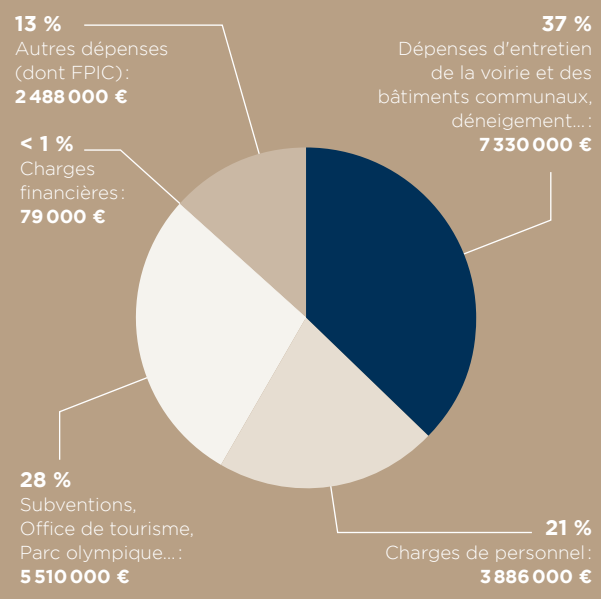

INVESTISSEMENT : PRÉPARER L'AVENIR

Recettes d'investissement

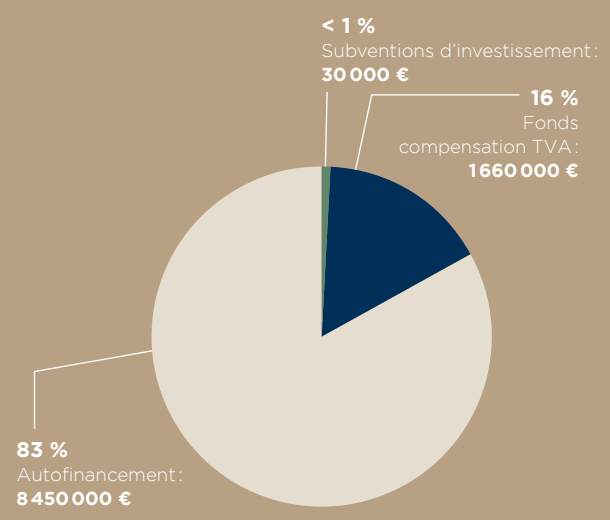

Recettes 2021

Les recettes sont issues de la fiscalité locale, de l'activité économique dans la vallée et de la dotation de l'État. Avec une prévision à la baisse des recettes, une réduction de la marge de manœuvre de la commune est à prévoir.

FISCALITÉ DIRECTE : IMPÔTS LOCAUX

Évolution du produit de la fiscalité directe locale

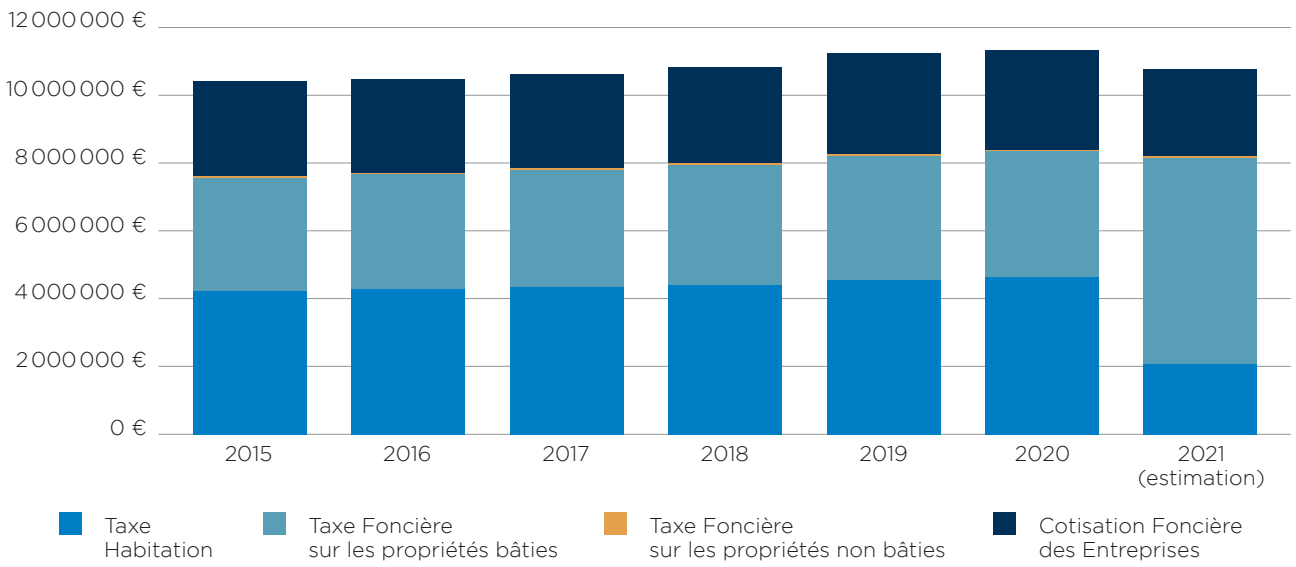

Vers une disparition de la taxe d'habitation
Depuis le 1er janvier, la taxe d'habitation sur les résidences principales est transférée à l'État. Avant sa suppression progressive d'ici 2023.

La perte de produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par le transfert de la taxe foncière bâtie départementale. Conséquence ? Le taux d'imposition du Département disparaîtra des avis de taxe foncière bâtie au profit d'un taux communal de taxe foncière bâtie 2021 intégrant le taux départemental 2020.

En pratique, le taux communal de taxe foncière bâtie 2021 a été voté en tenant compte du transfert de fiscalité et d'un taux de référence, égal à la somme des taux 2020 de la commune et du Département. Il sera de 27,61 % pour 2021.

N.B. : la commune continue de percevoir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux à usage d'habitation utilisés par des personnes morales non soumises à la cotisation foncière des entreprises.

FISCALITÉ INDIRECTE : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le produit des impôts indirects est lié à l'activité économique de la commune.

2020 marque une légère baisse, qui s'accentuera encore sur 2021. En effet, si les droits de mutation devraient être stables (mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers : usufruits, nue-propriété, servitudes foncières emphytéose…), les droits de stationnement ou les taxes sur les remontées mécaniques connaîtront une baisse plus forte en raison de la fermeture de la station à compter de mars 2020.

Une baisse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est aussi à craindre.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : EN BAISSE

L'État soutient les finances locales via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Dans le cadre du plan de redressement des comptes publics, elle évolue à la baisse, soit sur la période 2014-2020, 49,81 % de moins pour la commune des Allues.

Évolution de la DGF

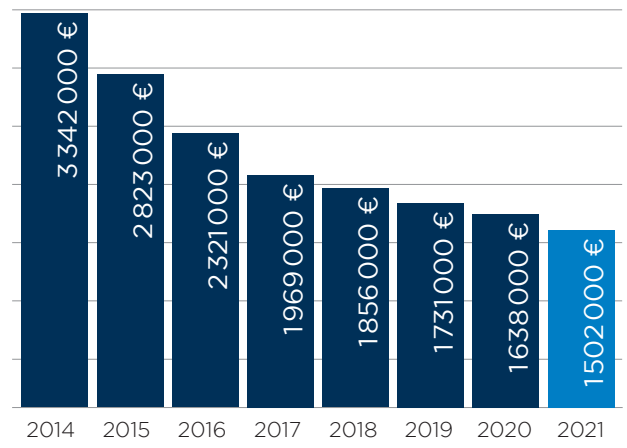

AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles concernent les redevances du domaine skiable et d'occupation du domaine public, les coupes de bois… : 2 308 000 €

Dépenses d'investissement

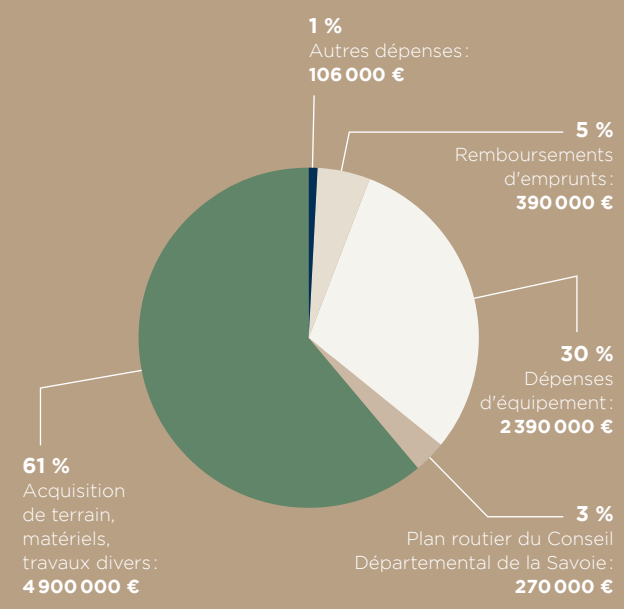

Dépenses 2021

Les dépenses assurent la gestion de la commune et l'accompagnent les besoins des acteurs locaux. La capacité de garantir une dynamique économique et sociale reste préservée malgré la crise.

POLITIQUES PUBLIQUES : LA COMMUNE À VOS CÔTÉS

Scolaire – Accompagnement pédagogique

Groupe scolaire de Méribel
- Fournitures, photocopies et direction de classes (73 élèves) . . . . . 4 380 €
- Transport activités scolaires . . . . . 7 620 €

Groupe scolaire des Allues
- Fournitures, photocopies et direction de classes (81 élèves) . . . . . 4 700 €
- Transport activités scolaires . . . . . 9 270 €

Projet socle numérique
- Développement de l'équipement numérique, des ressources et services pour les enseignants, élèves et familles. La mairie a déposé un dossier de subvention auprès de l'État pour un montant de 3 500 € par groupe scolaire. En cas d'accord, le projet serait financé à hauteur de 70 % par cette subvention.

Sport – Formation des jeunes, animation et rayonnement de la commune

Soutien aux associations locales (Club des Sports, Hockey Club, Aéroclub…)
- Subventions. . . . . 884 000 € et/ou mise à disposition de salles

Tourisme – Le rayonnement de la vallée

Méribel Tourisme
- Subvention. . . . . 2 435 000 €

Agriculture – Identité agropastorale

Association des agriculteurs de la vallée
- Subvention. . . . . 26 000 €

Culture – Patrimoine vivant

Terre des Allues
- Subvention. . . . . 45 000 €

BUDGETS ANNEXES : TROIS SERVICES AUTONOMES

Budget CCAS

Le budget du CCAS est un budget autonome validé par un conseil d'administration. Présidé par le Maire, il regroupe 13 membres. La crise sanitaire fait de 2020 une année particulière. Certains socioprofessionnels ont ainsi demandé une réduction des loyers aux Cassines. Après échange avec l'OPAC, une réduction des redevances sera effectuée à hauteur de 89 000 €. Conséquence : certains travaux prévus aux Cassines seront décalés. Côté solidarité et dynamique locale, le CCAS alloue des subventions aux associations à hauteur de 6 602 €, avec notamment :
- Amicale des donneurs de sang du canton de Bozel : 400 €
- Papillons Blancs (pour son foyer socio-éducatif) : 800 €
- Association Les Marmottons Albertville (activités pour les enfants malades à l'hôpital d'Albertville) : 240 €
- AMF Téléthon (aide exceptionnelle suite à la crise sanitaire) : 400 €

La commune alloue également une subvention aux anciens combattants.

Budget 2021
Fonctionnement . . . . . 700 000 €
Investissement . . . . . 64 000 €

Budget Eau et assainissement

Titulaire du contrat de concession, la société Suez assurera en 2021 des travaux de sécurisation des ressources de la route de l'eau par le renouvellement de la conduite existante, y compris brises-charges et vannes d'isolement nécessaires.
Le prix de vente de l'eau n'a pas été augmenté.

Budget 2021
Fonctionnement . . . . . 895 000 €
Investissement . . . . . 583 000 €

Budget Parc olympique

Malgré des chiffres positifs pour l'été 2020 (fréquentation de la piscine et de la patinoire), le budget du Parc olympique est impacté par la crise sanitaire : l'équipement, resté fermé cet hiver, enregistre une perte importante de recettes. La possibilité ou non d'ouvrir pour l'été 2021 laisse planer une forte incertitude. La commune s'est engagée à compenser la perte de recettes sur 2021 par une subvention de 1,40 M€.

Budget 2021
Fonctionnement . . . . . 2 006 000 €
Investissement . . . . . 580 000 €

> « Grâce à nos recettes et à la bonne gestion depuis plusieurs mandats, **nous pouvons maintenir un taux d'investissement important, essentiel pour que notre outil de travail reste optimal pour accueillir la clientèle.** »

3 questions à…

Alain Etiévent
adjoint aux finances

Quels sont les enjeux du vote du budget à l'échelle de la commune ?

Il est parfois difficile de faire comprendre les liens entre grands enjeux nationaux et moyens d'action locaux : c'est le grand enjeu de l'action publique locale.
La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire a vocation à renforcer la démocratie participative et améliorer le partage de l'information. Il fixe les grands axes du budget pour les élus qui ont toute latitude pour se renseigner et faire les arbitrages nécessaires avant le vote du budget. Tous les élus, dans leurs commissions, participent à l'élaboration du budget. Les responsables de services municipaux sont eux aussi impliqués dans la réflexion sur la gestion communale.

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la commune ?

La baisse de fréquentation touristique a fortement impacté la commune : hôtels et locations au ralenti, baisse de l'activité au Parc olympique, fermeture des remontées mécaniques, baisse de la taxe de séjour…
Nous avons monté un budget 2021 tenant compte de ces incertitudes en termes de recettes, mais aussi de la baisse de la DGF et de la croissance du FPIC. Dans ce contexte, il a été demandé aux élus et services de réduire les dépenses de 5 %. Cela concerne certains travaux, l'entretien de bâtiments et édifices communaux, la gestion du Parc olympique, certaines subventions.

Que retenir de ce budget 2021 ?

Nous ne sommes pas dans une situation de crise. Sur la commune, l'impôt direct reste plus important que l'impôt indirect lié à la fréquentation touristique. Grâce à nos recettes et à la bonne gestion depuis plusieurs mandats, nous pouvons maintenir un taux d'investissement important, essentiel pour que notre outil de travail reste optimal pour accueillir la clientèle. Par ailleurs, nous ne lançons pas de travaux d'envergure en 2021, seulement des études.
L'enjeu consiste à éviter un « effet ciseau » : il faut pouvoir entretenir les investissements réalisés, sans impacter le budget au point de devoir recourir à l'emprunt. Heureusement, nous gardons une capacité d'autofinancement importante et n'avons pas d'emprunt sur 2021.
Pas d'alarmisme : la commune reste en capacité d'assurer son fonctionnement quotidien et peut continuer d'investir – avec prudence, compte tenu du manque de visibilité.

Quand la commune dépense 100 €

18 €
Dépenses de fonctionnement

13 €
Subventions

47 €
Dépenses d'équipement

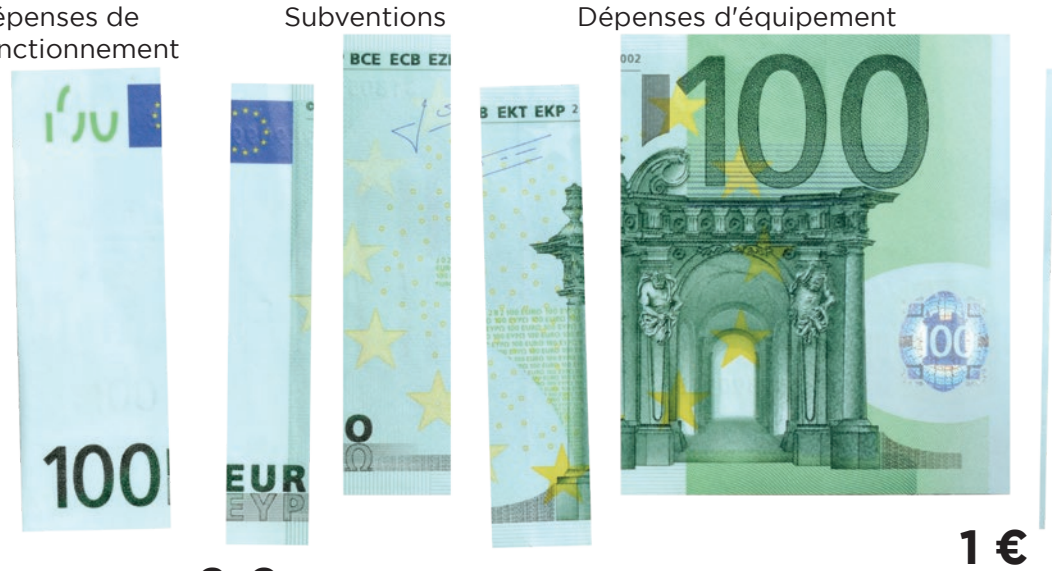

9 €
Charges de personnel

12 €
Divers

1 €
Remboursement de la dette

Investissements 2021

PRINCIPAUX PROJETS

Travaux d'enrobé et voirie	1600000 €
Cheminement piéton Combe Froide / La Gittaz	140000 €
Modification des conteneurs semi-enterrés (en lien avec la CC Val Vanoise)	280000 €
Fin des travaux d'extension de la mairie	576000 €
Réfection de la dalle (étanchéité) au pied du jardin d'enfants à Mottaret	430000 €
Filets paravalanches	238000 €
Cheminement piéton du Raffort	180000 €
Déplacement des locaux du Club des Sports de Méribel Tourisme au Parc olympique	200000 €

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT : DE L'AUTONOMIE

Malgré la crise et la baisse des recettes, la commune garde une capacité d'autofinancement importante. Elle peut ainsi réaliser de nouveaux investissements sans emprunter.

Dette communale

UNE GESTION SAINE

La dette est constituée de l'ensemble des emprunts en cours et des intérêts au titre de ces emprunts.

Au 31 décembre 2020, l'encours global de la commune, tous budgets confondus, s'élevait à 3,25 M€, répartis à 13,65 % pour le budget principal et 86,35 % pour le budget Eau et assainissement.

La dette atteint environ 1,6 % du budget de la commune des Allues, contre en moyenne 16,5 % du budget d'autres communes de 2000 habitants.

Le transfert de la compétence Eau et assainissement à la Communauté de communes Val Vanoise en 2026 réduira la dette communale.

Évolution de l'encours de la dette

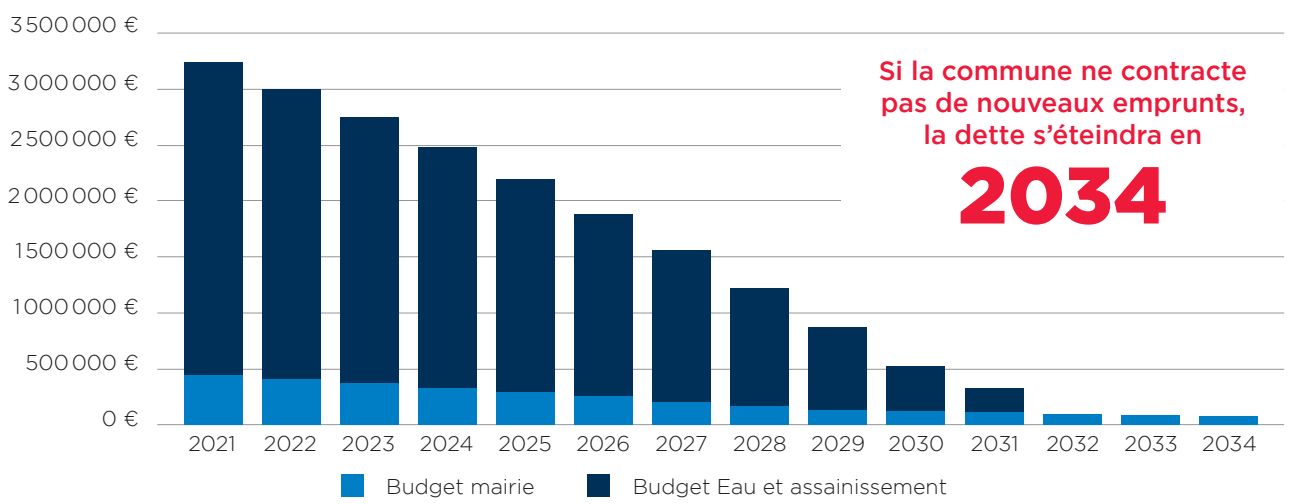

Si la commune ne contracte pas de nouveaux emprunts, la dette s'éteindra en

2034

FPIC : un impôt de solidarité intercommunale

Le fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales est un impôt de solidarité entre collectivités, destiné à rééquilibrer les ressources entre territoires.

Le bloc communal constitué des 9 communes et de la Communauté de communes Val Vanoise est le plus grand contributeur au FPIC de la Savoie et même au niveau national. En 2020, Val Vanoise a contribué à hauteur de 4,20 M€.

Malgré un ralentissement, ce prélèvement continue de progresser, avec + 5 % pour la commune des Allues en 2021.

Évolution de la participation des Allues au FPIC

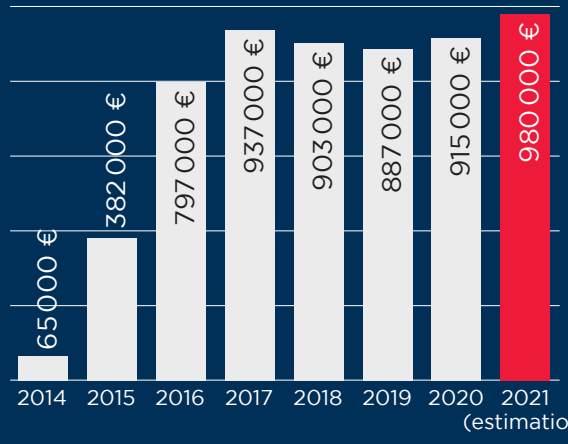

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site
www.mairiedesallues.fr

Les numéros utiles

Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20

Publication périodique gratuite éditée par la commune des Allues
> Directeur de la publication : Th. Monin
> Comité de rédaction : T. Falcoz, A. Étiévent, M. Schilte, F. Surelle, F-J. Mathex, V. César, J-P. Santon, O. Dupont, M. Tatout.
> Conception graphique : Espuma
Maquette : Thuria - D15138
> Rédaction : Com'Elem (F. Bertez)/agence Thuria et Services de la mairie des Allues
> Distribution : par voie postale, en mairie des Allues, dans les Offices de tourisme
> Téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr
> Crédit photo : Méribel Tourisme (S. Aymoz), V. Thiébaut.